Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20251215-2025_0097-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et quinze décembre à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 08 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 12

Etaient présents : HELLO Philippe, ROBERT Anne, PANSART Daniel, LEJART Frédéric, BRUAND Christophe, LEFEUVRE Chantal, PELLAN Gérard, CAMARD Vanessa, BAUDUCEL Alice, TRONET Jean-Yves et RUELLAN Sébastien.

Absents excusés : Violaine JAFFRÉ (pouvoir donné à Anne ROBERT), Jean-Marc GUILLOT, Sylvianne TEFFAINE et Liliane CICEREN.

Le Conseil nomme Chantal LEFEUVRE en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2025-097
FINANCES COMMUNALES
PRESCRIPTION DE DETTES

Pour mémoire, les prescriptions de dettes sont des créances communales pour lesquelles le Comptable du Trésor Public n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui, et ce pour différentes raisons (personnes insolvables, parties sans laisser d'adresse, somme trop minime pour faire l'objet de poursuites…)
Vu le CGCT et notamment les articles L2121-17 et L2121-29 ;

Vu la prescription de dette en date du 11 mars 2025 ;

Vu la demande de prescriptions de dettes de la Trésorerie de Lamballe en date du 14 mars 2025 ;

L'objet et le montant total des dettes à prescrire sont définis dans le tableau ci-dessous :

Budget	N° titre	Désignation	Montant
Budget communal	353 Exercice 2017	Partie du loyer d'août 2017 – logement 1	109.17 €
Budget communal	525 Exercice 2017	Remise en état du logement n°1 après départ du locataire	214.20 €
Budget communal	12 Exercice 2018	Eau et assainissement – 2ème semestre 2018 – logement 1	22.80 €
Budget communal	539 Exercice 2019	Partie du loyer de novembre 2019 – logement 7	64.99 €
Budget communal	595 Exercice 2019	Loyer décembre 2019 – logement 7	242.83 €
Budget communal	10 Exercice 2020	Loyer janvier 2020 – logement 7	242.83 €
Budget communal	34 Exercice 2020	Eau et assainissement – 2ème semestre 2019 – logement 7	99.59 €

Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20251215-2025_0097-DE

Budget communal	48 Exercice 2020	Loyer février 2020 – logement 7 (départ du locataire le 07/02/2020)	58.61 €
Budget communal	683 Exercice 2020	Cantine octobre 2020	28.50 €
Budget communal	777 Exercice 2020	Cantine novembre 2020	48.45 €
Budget communal	830 Exercice 2020	Accueil périscolaire novembre 2020	2.60 €
Budget communal	633 Exercice 2022	Partie de location de salle	0.09 €
Budget communal	825 Exercice 2022	Partie de cantine septembre 2022	1.80 €
Budget communal	1125 Exercice 2023	Partie du loyer décembre 2023 – logement 2	0.68 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

par « 12 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de prescrire les dettes décrites pour un montant totale de 1 137,14 € recouvrant les années 2017 à 2023
- **DIT** que cette dépense sera imputée au compte 6541
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

La secrétaire de séance
Chantal LEFEUVRE

MAIRIE DE NOYAL
Côtes d'Armor

Délibération certifiée publiée le 19-12-2025 - transmise en Préfecture le 19-12-2025

Philippe HELLO, Maire